

HIT-FP 700R

en	This safety data sheet file is issued for the following production lots: 1. Version 1.2 is valid for HIT-FP 700R with a maximum expiration date of 10/2026 (see foil pack manifold) 2. Version 2.0 is valid for HIT-FP 700R with a minimum expiration date of 02/2027 (see the foil pack manifold)
de	Diese Sicherheitsdatenblatt-Datei betrifft die folgenden Fertigungslose: 1. Version 1.2 ist gültig für HIT-FP 700R mit einem Haltbarkeitsdatum bis 10/2026 (siehe Verbindungsteil) 2. Version 2.0 ist gültig für HIT-FP 700R mit einem Haltbarkeitsdatum ab 02/2027 (siehe Verbindungsteil)
nl	Dit veiligheidsinformatiebladbestand wordt afgegeven voor de volgende productie-lots: 1. Versie 1.2 is geldig voor HIT-FP 700R met een maximale houdbaarheidsdatum tot 10/2026 (zie foliepak verdeler) 2. Versie 2.0 is geldig voor HIT-FP 700R met een minimale houdbaarheidsdatum tot 02/2027 (zie foliepak verdeler)
fr	Ce fichier de données de sécurité est délivré pour les lots de production suivants : 1. La version 1.2 est valide pour HIT-FP 700R avec une date d'expiration maximale de 10/2026 (voir le raccord de cartouche souple) 2. La version 2.0 est valide pour HIT-FP 700R avec une date d'expiration maximale de 02/2027 (voir le raccord de cartouche souple)
da	Denne sikkerhedsdatabladsfil er udgivet for følgende produktions lots: 1. Version 1.2 er gældende for HIT-FP 700R med en maksimal udløbsdato d. 10/2026 (se foliepakkens manifold) 2. Version 2.0 er gældende for HIT-FP 700R med en mindste udløbsdato d. 02/2027 (se foliepakkens manifold)
sv	Denna säkerhetsdatabladsfil har utfärdats för följande tillverkningspartier: 1. Version 1.2 är giltig för HIT-FP 700R med ett sista giltighetsdatum den 10/2026 (se folieförpackningens grenrör) 2. Version 2.0 är giltig för HIT-FP 700R med ett första giltighetsdatum den 02/2027 (se folieförpackningens grenrör)
fi	Tämä käyttöturvallisuustiedote koskee seuraavia tuotantoeriä: 1. Versio 1.2 koskee HIT-FP 700R -tuotetta, jonka viimeinen käyttöpäivämäärä on 10/2026 tai sitä ennen (ks. foliopakkauksen taite) 2. Versio 2.0 koskee HIT-FP 700R -tuotetta, jonka viimeinen käyttöpäivämäärä on 02/2027 tai sen jälkeen (ks. foliopakkauksen taite)
hu	Ezt a biztonsági adatlapot a következő gyártási tételekhez bocsátják ki: 1. Az 1.2 változat legfeljebb 2026/10 lejárati dátummal érvényes a HIT-FP 700R-re (lásd a fóliacsomag sokszorosított iratát) 2. Az 2.0 változat legalább 2027/02 lejárati dátummal érvényes a HIT-FP 700R-re (lásd a fóliacsomag sokszorosított iratát)
es	Este archivo de hoja de datos de seguridad se emite para los siguientes lotes de producción: 1. Versión 1.2 válida para HIT-FP 700R con una fecha de caducidad máxima de 10/2026 (consulte el colector de láminas) 2. Versión 2.0 válida para HIT-FP 700R con una fecha de caducidad mínima de 02/2027 (consulte el colector de láminas)
pt	Este ficheiro com ficha de dados de segurança é emitido para os seguintes lotes de produção: 1. A versão 1.2 é válida para a HIT-FP 700R com um prazo máximo de validade até 10/2026 (ver as diversas embalagens) 2. A versão 2.0 é válida para a HIT-FP 700R com um prazo mínimo de validade até 02/2027 (ver as diversas embalagens)
it	Questo file della scheda tecnica di sicurezza è rilasciato per i seguenti lotti di produzione: 1. La versione 1.2 è valida per HIT-FP 700R con data di scadenza massima 10/2026 (vedere la giunzione della confezione) 2. La versione 2.0 è valida per HIT-FP 700R con data di scadenza minima 02/2027 (vedere la giunzione della confezione)
pl	Ten plik arkusza danych bezpieczeństwa jest wydany dla następujących części produkcyjnych: 1. Wersja 1.2 obowiązuje w przypadku HIT-FP 700R z maksymalnym dniem rozpoczęcia pracy 10/2026 (patrz opakowanie foliowe) 2. Wersja 2.0 obowiązuje w przypadku HIT-FP 700R z minimalnym dniem rozpoczęcia pracy 02/2027 (patrz opakowanie foliowe)
ru	Этот файл сертификата безопасности предоставлен для следующих партий продукции: 1. Версия 1.2 действительна для HIT-FP 700R с максимальным сроком годности до 10.2026 г. (см. присоединительную часть на капсуле) 2. Версия 2.0 действительна HIT-FP 700R с минимальным сроком годности до 02.2027 г. (см. присоединительную часть на капсуле)
el	Το παρόν δελτίο δεδομένων ασφαλείας εκδίδεται για τις ακόλουθες παρτίδες παραγωγής: 1. Η έκδοση 1.2 ισχύει για το HIT-FP 700R με μέγιστη ημερομηνία λήξης τον 10/2026 (βλέπε διανομέα συσκευασίας μεμβράνης) 2. Η έκδοση 2.0 ισχύει για το HIT-FP 700R με ελάχιστη ημερομηνία λήξης τον 02/2027 (βλέπε τον διανομέα της συσκευασίας μεμβράνης)
cs	Tento soubor s bezpečnostním listem je vystaven pro tyto výrobní závody 1. Verze 1.2 je platná pro HIT-FP 700R s maximálním datem expirace 10/2026 (viz fólie balení) 2. Verze 2.0 je platná pro HIT-FP 700R s minimálním datem expirace 02/2027 (viz fólie balení)
bg	Този информационен лист за безопасност се публикува за следните производствени партии: 1. Версия 1.2 е валидна за HIT-FP 700R с максимален срок на валидност до 10.2026 г. (вж. фолийна опаковка за колектор) 2. Версия 2.0 е валидна за HIT-FP 700R с минимален срок на изтичане 02.2027 г. (вж. фолийна опаковка за колектор)
lv	Šo drošības datu lapa ir izsniegta šādām ražojumu partijām: 1. Versija 1.2 ir derīga izstrādājumam HIT-FP 700R, kura maksimālais derīguma termiņš ir 2026. gada maijs (skatīt folija iepakojuma kolektoru) 2. Versija 2.0 ir derīga izstrādājumam HIT-FP 700R, kura minimālais derīguma termiņš ir 2027. gada jūnijs (skatīt folija iepakojuma kolektoru)
lt	Šis saugos duomenų lapo failas išduodamas šioms gamybos partijoms: 1. 1.2 versija galioja HIT-FP 700R, kurios maksimali galiojimo data – 2026-10 (žr. folinių pakuočių rinkinį) 2. 2.0 versija galioja HIT-FP 700R, kurios minimali galiojimo data – 2027-02 (žr. folinių pakuočių rinkinį)
sk	Tento súbor bezpečnostných údajov sa vydáva pre tieto výrobné šarže: 1. Verzia 1.2 je platná pre HIT-FP 700R s maximálnym dátumom expirácie 10/2026 (pozrite si údaj na fólii balenia) 2. Verzia 2.0 je platná pre HIT-FP 700R s minimálnym dátumom expirácie 02/2027 (pozrite si údaj na fólii balenia)
sl	Datoteka z varnostnim listom je izdana za naslednje proizvodne serije: 1. Različica 1.2 je veljavna za izdelek HIT-FP 700R z maksimalnim datumom poteka veljavnosti: 10/2026 (glejte pakiranje) 2. Različica 2.0 je veljavna za izdelek HIT-FP 700R z minimalnim datumom poteka veljavnosti: 02/2027 (glejte pakiranje)

HIT-FP 700R

et	See ohutuskaardi fail on välja antud järgmistele tootepartidele: 1. Versioon 1.2 kehtib tootele HIT-FP 700R viimase säilimiskuupäevaga 10/2026 (vt fooliumpakendi hargnemiskohta) 2. Versioon 2.0 kehtib tootele HIT-FP 700R esimese säilimiskuupäevaga 02/2027 (vt fooliumpakendi hargnemiskohta)
ro	Acest fișier cu date tehnice de securitate este emis pentru următoarele locuri de producție: 1. Versiunea 1.2 este valabilă pentru HIT-FP 700R cu data maximă de expirare 10/2026 (a se vedea racordul pentru cartușe din folie) 2. Versiunea 2.0 este valabilă pentru HIT-FP 700R cu data minimă de expirare 02/2027 (a se vedea racordul pentru cartușe din folie)
hr	Ovaj sigurnosno-tehnički list izdaje se za sljedeće proizvodne serije: 1. Verzija 1.2 vrijedi za HIT-FP 700R s maksimalnim rokom trajanja do 10/2026 (vidjeti razvodnik iz folije) 2. Verzija 2.0 vrijedi za HIT-FP 700R s minimalnim rokom trajanja do 02/2027 (vidjeti razvodnik iz folije)
tr	Bu güvenlik bilgi formu dosyası aşağıdaki üretim partileri için hazırlanmıştır: 1. Versiyon 1.2, maksimum son kullanma tarihi 10/2026 olan HIT-FP 700R için geçerlidir (bkz. folyo paketi manifoldu) 2. Versiyon 2.0, inimum son kullanma tarihi 02/2027 olan HIT-FP 700R için geçerlidir (bkz. folyo paketi manifoldu)
uk	Цей файл сертифіката безпеки надано для наступних партій продукції: 1. Версія 1.2 дійсна для HIT-FP 700R з максимальним терміном придатності до 10.2026 р. (див. приєднувальну частину на капсулі) 2. Версія 2.0 дійсна для HIT-FP 700R з мінімальним терміном придатності до 02.2027 р. (див. приєднувальну частину на капсулі)
zh	本安全数据表文件针对以下生产批次发布： 1. 版本 1.2 对 HIT-FP 700R 有效，最长失效日期为 2026 年 12 月（参见箔包装歧管） 2. 版本 2.0 对 HIT-FP 700R 有效，最短失效日期为 2027 年 1 月（参见箔包装歧管）
ar	يتم إصدار ملف صحيفة بيانات السلامة لتشغيلات الإنتاج التالية: 1. الإصدار 1.2 صالح لـ HIT-FP 700R بعد أقصى لتاريخ انتهاء الصلاحية هو 2026/12 (انظر العبوة المصنوعة من رقائق الألومنيوم) 2. الإصدار 2.0 صالح لـ HIT-FP 700R على الأقل لتاريخ انتهاء الصلاحية هو 2027/1 (انظر العبوة المصنوعة من رقائق الألومنيوم)
ja	この安全性データシートファイルは、次の生産ロット用に発行されています： 1. バージョン 1.2 は、有効期限が最大 2026 年 12 月までの HIT-FP 700R に対して有効です（フォイルパック連結部に表示） 2. バージョン 2.0 は、有効期限が 2027 年 1 月以降の HIT-FP 700R に対して有効です（フォイルパック連結部に表示）
sr	Datoteka bezbednosnog lista se izdaje za sledeće proizvodne serije: 1. Verzija 1.2 je dostupna za HIT-FP 700R sa maksimalnim datumom isteka 10/2026 (pogledajte ivicu pakovanja od folije) 2. Verzija 2.0 je dostupna za HIT-FP 700R sa minimalnim datumom isteka 02/2027 (pogledajte ivicu pakovanja od folije)
ms	Fail helaian data keselamatan ini dikeluarkan untuk lot pengeluaran yang berikut: 1. Versi 1.2 adalah sah untuk HIT-FP 700R dengan tarikh tamat tempoh maksimum pada 10/2026 (lihat manifold pek kerajang) 2. Versi 2.0 adalah sah untuk HIT-FP 700R dengan tarikh tamat tempoh minimum pada 02/2027 (lihat manifold pek kerajang)
ko	본 안전보건자료는 다음 제품 로트에 대해 발급되었습니다. 1. 버전 1.2(은)는 HIT-FP 700R에 대해 유효하며, 최대 만료 기한은 2026년 12월입니다(호일 팩 매니폴드 참조) 2. 버전 2.0(은)는 HIT-FP 700R에 대해 유효하며, 최소 만료 기한은 2027년 1월입니다(호일 팩 매니폴드 참조)
id	File lembar data keselamatan ini diterbitkan untuk lot produksi berikut: 1. Versi 1.2 berlaku untuk HIT-FP 700R dengan tanggal kedaluwarsa maksimum 10/2026 (lihat foil pack manifold) 2. Versi 2.0 berlaku untuk HIT-FP 700R dengan tanggal kedaluwarsa minimum 02/2027 (lihat foil pack manifold)
he	קובץ גיליון נתוני בטיחות זה מונפק עבור מגרשי הייצור הבאים: 1. גרסה 1.2 תקפה ל-HIT-FP 700R עם תאריך תפוגה מקסימלי של 10/2026 (ראה יריעת פולק פאק) 2. גרסה 2.0 תקפה ל-HIT-FP 700R עם תאריך תפוגה מינימלי של 02/2027 (ראה יריעת פולק פאק)
th	แผ่นข้อมูลด้านความปลอดภัยนี้จัดทำขึ้นสำหรับล็อตการผลิตดังต่อไปนี้: 1. เวอร์ชัน 1.2 ใช้ได้กับ HIT-FP 700R ที่มีวันหมดอายุไม่เกิน 10/2026 (โปรดดูแผ่นพับห่อฟอยล์) 2. เวอร์ชัน 2.0 ใช้ได้กับ HIT-FP 700R ที่มีวันหมดอายุขั้นต่ำ 02/2027 (โปรดดูแผ่นพับห่อฟอยล์)
vi	Tập bảng dữ liệu an toàn này được phát hành cho các lô sản xuất sau: 1. Phiên bản 1.2 hợp lệ cho HIT-FP 700R với ngày hết hạn tối đa là 10/2026 (xem ống keo cấy thép) 2. Phiên bản 2.0 hợp lệ cho HIT-FP 700R với ngày hết hạn tối thiểu là 02/2027 (xem ống keo cấy thép)
zh tw	下列生產批次將獲核發本安全資料表檔案： 1. 1.2 版適用於 HIT-FP 700R，最長到期日 10/2026（請見鋁箔包打字紙） 2. 2.0 版適用於 HIT-FP 700R，最短到期日 02/2027（請見鋁箔包打字紙）
kk	Бұл қауіпсіздік паспорты мына өндірістік партиялар үшін шығарылады: 1. 1.2 нұсқасы жарамдылық мерзімі көп уақытты (10/2026) қамтитын HIT-FP 700R үшін жарамды (жұқалтыр қаптаманы қараңыз) 2. 2.0 нұсқасы жарамдылық мерзімі аз уақытты (02/2027) қамтитын HIT-FP 700R үшін жарамды (жұқалтыр қаптаманы қараңыз)

HIT-FP 700-R

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Date d'émission: 15/01/2026

Date de révision: 15/01/2026

Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification du kit

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

HIT-FP 700-R



Code du produit

BU Anchor

1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
L6H 0J8 Oakville, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

RUBRIQUE 2: Information générale

Stockage

Température de conservation : 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne séparer aucune FDS de ce document

Ce kit devrait être manipulé selon les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

RUBRIQUE 3: Contenu du kit

Classification du produit

Classification (GHS CA)

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2 H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318

Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



GHS05

Mention d'avertissement (GHS CA)

Danger

Composants dangereux

Hydroxyde de lithium; Acide L-(+)-tartrique

Mentions de danger (GHS CA)

H315 - Provoque irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

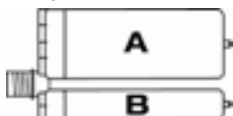
HIT-FP 700-R

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Indications complémentaires

Cartouche 2 composants, contient :
Composant A : ciment, inhibiteur, eau
Composant B : base, accélérateur, agent de remplissage



Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS CA)
HIT-FP 700-R, B		1	pcs (pièces)	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318

Aucune substance ou mélange contenu dans les composants suivants du kit ne sont dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP], c'est pourquoi les dispositions du Règlement (EU) 2015/830 ne s'appliquent pas

Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS CA)
HIT-FP 700 R, A		1	pcs (pièces)	Non classé

RUBRIQUE 4: Conseil général

Conseil général

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Mesures générales

Précautions pour la protection de l'environnement

Conditions de stockage

Mesures techniques

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédés de nettoyage

Risque de glissade sur la matière renversée

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Éviter le rejet dans l'environnement

Emballages pleins / à moitié vides: déchets spéciaux - les apporter à un centre de collecte des matières dangereuses conformément aux dispositions administratives.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Se conformer aux réglementations en vigueur

Porter un équipement de protection individuel

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale

Ramasser mécaniquement le produit

Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

HIT-FP 700-R

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Pour la rétention	Stocker à l'écart des autres matières.
Matières incompatibles	Recueillir le produit répandu. Sources d'inflammation Rayons directs du soleil
Produits incompatibles	Bases fortes Acides forts

RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste
Premiers soins après ingestion	Ne pas faire vomir Rincer la bouche Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau/... Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Symptômes/effets	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

HIT-FP 700 R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 01/15/2026

Date de révision: 01/15/2026

Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	HIT-FP 700 R, A
Code du produit	BU Anchor

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée	Réservé à un usage professionnel
-------------------------	----------------------------------

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario
Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

Service établissant la fiche technique

Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistraße 6
DE 86916 Kaufering
Deutschland
T +49 8191 90-0
product.compliance-anchors@hilti.com

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

HIT-FP 700 R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologiste. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
---	--

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Stocker à l'écart des autres matières.
-----------------------	---

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle", Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13, Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

HIT-FP 700 R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles

Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage

41 – 77 °F

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

HIT-FP 700 R, A

Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

LEMT LMPT

1 mg/m³

Référence réglementaire

Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

HIT-FP 700 R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	Gris clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	4,5 – 7,5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas d'informations complémentaires disponibles
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: 4,5 – 7,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: 4,5 – 7,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé



HIT-FP 700 R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé.

12.2. Persistance et dégradabilité

HIT-FP 700 R, A	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HIT-FP 700 R, A	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable



HIT-FP 700 R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle de transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non applicable

DOT

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission 01-15-2026

Date de révision 01-15-2026

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
3.2	Composition/informations sur les composants	Ajouté	

Autres informations Aucun(e).

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
Date d'émission: 01/15/2026 Date de révision: 01/15/2026 Version: 1.3

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	HIT-FP 700-R, B
Code du produit	BU Anchor

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée	Réservé à un usage professionnel
-------------------------	----------------------------------

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario
Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

Service établissant la fiche technique

Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistraße 6
DE 86916 Kaufering
Deutschland
T +49 8191 90-0
product.compliance-anchors@hilti.com

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2	H315	Provoque irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque de graves lésions des yeux
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Danger

Mentions de danger (GHS CA)

H315 - Provoque irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Calcium	-	N° CAS: 1317-65-3	60 – 80	Non classé
acide citrique	acide bêta-hydroxy-bêta-carboxyglutarique / acide bêta-hydroxypropane alpha,bêta,gamm a-tricarboxylique / acide bêta-hydroxytricarboxyl ique / acide citrique / acide citrique, anhydre / acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique / acide hydroxy-2 propanetricarboxy lique-1,2,3, anhydre / citroenzuur, anhydraat / E330	N° CAS: 77-92-9	2,5 – 5	Irrit. Oculaire 2A, H319 TSOC EU 3, H335
sulfate de lithium	lithium sulfate(2:1) / sulfuric acid, dilithium salt	N° CAS: 10377-48-7	1,5 – 2,5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Irrit. Oculaire 2, H319

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Hydroxyde de lithium	hydroxyde de lithium / hydroxyde de lithium, solide / lithine / lithine caustique / lithine, anhydre	N° CAS: 1310-65-2	1,5 – 2,5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Tox. Aiguë 3 (Par inhalation:poussières,brouillard), H331 Corr. Cut. 1, H314 TSOC ER 1, H372
Acide L-(+)-tartrique	acide L- dihydroxy-2,3- succinique / acide (+)-tartrique / acide dihydroxy- 2,3-succinique, L- / acide tartrique, (+)- / acide tartrique, L-(+)-	N° CAS: 87-69-4	1,5 – 2,5	Lés. Oculaire 1, H318

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologiste. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Stocker à l'écart des autres matières.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle", Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13, Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 41 – 77 °F

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

HIT-FP 700-R, B

Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Silica-Crystalline: Quartz
OEL TWA	0,025 mg/m ³ Respirable particulate
Notations et remarques	Carcinogenicity A2



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

HIT-FP 700-R, B	
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica - Crystalline, Quartz
VEMP	0,1 mg/m ³ Rd
Notations et remarques	C2, EM
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica, Crystalline - alpha quartz
OEL TWA	0,025 mg/m ³ Respirable
OEL C	1 mg/m ³
Notations et remarques	ACGIH Carcinogenicity category A2; IARC group 1 carcinogen
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica, crystalline, quartz
OEL TWA	0,025 mg/m ³ (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica, crystalline, quartz
OEL TWA	0,025 mg/m ³ (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica, crystalline, quartz
OEL TWA	0,025 mg/m ³ (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nunavut) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica - Crystalline: Quartz
OEL TWA	0,05 mg/m ³ (respirable fraction)
Notations et remarques	Designated substance



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

HIT-FP 700-R, B	
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica - Crystalline: Quartz
OEL TWA	0,05 mg/m ³ (respirable fraction)
Notations et remarques	Designated substance
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-090-2024)
Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica, Crystalline - Quartz
LEMT LMPT	0,1 mg/m ³ (R - Respirable fraction) 1 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Act, R.S.O. 1990, c. O.1 - O. Reg. 490/09: Designated substances
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica, crystalline, quartz
OEL TWA	0,025 mg/m ³ (R - Respirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Saskatchewan) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Silica - Crystalline: Quartz
OEL TWA	0,05 mg/m ³ (respirable fraction)
Notations et remarques	Designated Chemical Substance
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
Calcium (1317-65-3)	
Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Limestone (Calcium carbonate)
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Calcium carbonate (Limestone (Marble))
VEMP	10 mg/m ³ Td



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Calcium (1317-65-3)	
Notations et remarques	Note 1: The standard corresponds to dust containing no asbestos and the percentage in crystalline silica is less than 1%
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Calcium carbonate (incl. Limestone, Marble)
OEL TWA	10 mg/m ³ Total dust 3 mg/m ³ Respirable fraction
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Nunavut) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Limestone (calcium carbonate)
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Limestone (calcium carbonate)
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-090-2024)
Canada (Saskatchewan) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Limestone (calcium carbonate)
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Éviter toute exposition inutile.

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	Gris clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	11 – 12,5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	2,05 – 2,15 g/cm³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	186,047 – 487,805 mm²/s
Viscosité, dynamique	400 – 1000
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Pas d'informations complémentaires disponibles



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Consulter le manuel / la notice d'instructions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

Calcium (1317-65-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

acide citrique (77-92-9)	
DL50 orale rat	11700 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Oral, 7 jour(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))

sulfate de lithium (10377-48-7)	
DL50 orale rat	613 mg/kg de poids corporel (Rat, Experimental value, Oral)
DL50 orale	613 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
DL50 orale rat	330 mg/kg (Rat, Femelle, Éléments de preuve, Oral)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	3400 g/m ³
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	0,96 mg/l/4h

Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
DL50 orale rat	2000 – 5000 mg/kg de poids corporel (OECD 423: Acute Oral Toxicity – Acute Toxic Class Method, 14 day(s), Rat, Female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque irritation cutanée. pH: 11 – 12,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux. pH: 11 – 12,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Toxicité pour la reproduction Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Non classé

acide citrique (77-92-9)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) Non classé.

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Non classé

HIT-FP 700-R, B

Viscosité, cinématique 186,047 – 487,805 mm²/s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles Pas d'informations complémentaires disponibles.

Symptômes/effets Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) Non classé

Calcium (1317-65-3)

CL50 - Poisson [1] > 10000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (rainbow trout))

CE50 - Crustacés [1] > 1000 mg/l (Daphnia magna (Water flea))

CE50 72h - Algues [1] 289 mg/l Desmodesmus subspicatus (green algae)

NOEC chronique algues 75 mg/l

acide citrique (77-92-9)

CL50 - Poisson [1] 440 – 760 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 203, 48 h, Leuciscus idus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)

sulfate de lithium (10377-48-7)

CE50 72h - Algues [1] > 400 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Desmodesmus subspicatus, Static system, Fresh water, Read-across)

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)

CL50 - Poisson [1] 62,2 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Danio rerio, Static system, Fresh water, Calculated value, Nominal concentration)

CE50 - Crustacés [1] 19,1 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)

CEr50 algues 87,57 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Calculated value, Nominal concentration)



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
CE50 72h - Algues [1]	51,404 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Cell numbers)

12.2. Persistance et dégradabilité

HIT-FP 700-R, B	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
acide citrique (77-92-9)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,42 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,728 g O ₂ /g substance
DThO	0,686 g O ₂ /g substance
sulfate de lithium (10377-48-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable
Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,35 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,42 g O ₂ /g substance
DThO	0,53 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HIT-FP 700-R, B	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
acide citrique (77-92-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 – -1,55 (Valeur expérimentale)
sulfate de lithium (10377-48-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-4,38 (Calculated, 20 °C)



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,91 (Experimental value, OECD 107: Partition Coefficient (n-octanol/water): Shake Flask Method, 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

acide citrique (77-92-9)	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
sulfate de lithium (10377-48-7)	
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Tension superficielle	No data available in the literature
Ecologie - sol	Faible potentiel d'adsorption par le sol.
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
Tension superficielle	No data available in the literature
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle de transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non applicable

DOT

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

HIT-FP 700-R, B

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Calcium (1317-65-3)

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

acide citrique (77-92-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

sulfate de lithium (10377-48-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Abréviations et acronymes:	
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PE	Perturbateur endocrinien

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

HIT-FP 700-R

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Date d'émission: 10/11/2025

Date de révision: 10/11/2025

Remplace la fiche: 06/08/2025

Version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification du kit

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

HIT-FP 700-R



Code du produit

BU Anchor

1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
L6H 0J8 Oakville, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

RUBRIQUE 2: Information générale

Stockage

Température de conservation : 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne séparer aucune FDS de ce document

Ce kit devrait être manipulé selon les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

RUBRIQUE 3: Contenu du kit

Classification du produit

Classification (GHS CA)

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2 H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318

Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



GHS05

Mention d'avertissement (GHS CA)

Danger

Composants dangereux

Hydroxyde de lithium; Acide L-(+)-tartrique

Mentions de danger (GHS CA)

H315 - Provoque irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

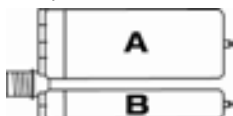
HIT-FP 700-R

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Indications complémentaires

Cartouche 2 composants, contient :
Composant A : ciment, inhibiteur, eau
Composant B : base, accélérateur, agent de remplissage



Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS CA)
HIT-FP 700-R, B		1	pcs (pièces)	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318

Aucune substance ou mélange contenu dans les composants suivants du kit ne sont dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP], c'est pourquoi les dispositions du Règlement (EU) 2015/830 ne s'appliquent pas

Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS CA)
HIT-FP 700-R, A		1	pcs (pièces)	Non classé

RUBRIQUE 4: Conseil général

Conseil général

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Mesures générales

Précautions pour la protection de l'environnement

Conditions de stockage

Mesures techniques

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédés de nettoyage

Risque de glissade sur la matière renversée

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Éviter le rejet dans l'environnement

Emballages pleins / à moitié vides: déchets spéciaux - les apporter à un centre de collecte des matières dangereuses conformément aux dispositions administratives.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Se conformer aux réglementations en vigueur

Porter un équipement de protection individuel

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale

Ramasser mécaniquement le produit

Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

HIT-FP 700-R

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Pour la rétention	Stocker à l'écart des autres matières.
Matières incompatibles	Recueillir le produit répandu. Sources d'inflammation Rayons directs du soleil
Produits incompatibles	Bases fortes Acides forts

RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste
Premiers soins après ingestion	Ne pas faire vomir Rincer la bouche Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau/... Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Symptômes/effets	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Date d'émission: 11/10/2025

Date de révision: 11/10/2025

Remplace la fiche: 08/26/2025

Version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	HIT-FP 700-R, A
Code du produit	BU Anchor

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Restrictions d'emploi	Utilisation professionnelle
-----------------------	-----------------------------

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario
Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

Service établissant la fiche technique

Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistraße 6
DE 86916 Kaufering
Deutschland
T +49 8191 90-0
product.compliance-anchors@hilti.com

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	Pas de données disponibles.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Pas d'information disponible.
Symptômes/effets après contact oculaire	Pas d'information disponible.
Symptômes/effets après ingestion	Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Pas d'informations complémentaires disponibles.
----------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Mousse anti-alcool.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
---	--

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
-----------------------	--

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle", Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13, Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Ne pas utiliser de récipients métalliques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles

Métaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide

Apparence

Pâte thixotrope.

Couleur

Gris clair

Odeur

inodore

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

pH	4,5 – 7,5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	2,05 – 2,15 g/cm ³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	83,721 – 243,902 mm ² /s
Viscosité, dynamique	180 – 500
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Corrosif.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles
Conditions à éviter	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Matières incompatibles	Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
	pH: 4,5 – 7,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
	pH: 4,5 – 7,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé



HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) Non classé

Danger par aspiration Non classé

HIT-FP 700-R, A

Viscosité, cinématique 83,721 – 243,902 mm²/s

Symptômes/effets Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après inhalation Pas de données disponibles.

Symptômes/effets après contact avec la peau Pas d'information disponible.

Symptômes/effets après contact oculaire Pas d'information disponible.

Symptômes/effets après ingestion Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

HIT-FP 700-R, A

Persistance et dégradabilité Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HIT-FP 700-R, A

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone Non classé

Autres informations Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères.

Informations sur les déchets écologiques Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable



HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle de transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non applicable

DOT

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

HIT-FP 700-R, A	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	11-10-2025
Date de révision	11-10-2025
Remplace la fiche	08-26-2025

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			General Update.

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures



HIT-FP 700-R, A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Abréviations et acronymes:	
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PE	Perturbateur endocrinien

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Date d'émission: 11/10/2025

Date de révision: 11/10/2025

Remplace la fiche: 08/26/2025

Version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	HIT-FP 700-R, B
Code du produit	BU Anchor

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Restrictions d'emploi	Utilisation professionnelle
-----------------------	-----------------------------

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario
Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

Service établissant la fiche technique

Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistraße 6
DE 86916 Kaufering
Deutschland
T +49 8191 90-0
product.compliance-anchors@hilti.com

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2	H315	Provoque irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque de graves lésions des yeux
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Danger

Mentions de danger (GHS CA)

H315 - Provoque irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence (GHS CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Calcium	-	N° CAS: 1317-65-3	60 – 80	Non classé
acide citrique	acide bêta-hydroxy-bêta-carboxyglutarique / acide bêta-hydroxypropane alpha,bêta,gamm a-tricarboxylique / acide bêta-hydroxytricarboxylique / acide citrique / acide citrique, anhydre / acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique / acide hydroxy-2 propanetricarboxylique-1,2,3, anhydre / citroenzuur, anhydraat / E330	N° CAS: 77-92-9	2,5 – 5	Irrit. Oculaire 2A, H319 TSOC EU 3, H335
sulfate de lithium	lithium sulfate(2:1) / sulfuric acid, dilithium salt	N° CAS: 10377-48-7	1,5 – 2,5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Irrit. Oculaire 2, H319

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Hydroxyde de lithium	hydroxyde de lithium / hydroxyde de lithium, solide / lithine / lithine caustique / lithine, anhydre	N° CAS: 1310-65-2	1,5 – 2,5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Tox. Aiguë 3 (Par inhalation:poussières,brouillard), H331 Corr. Cut. 1, H314 TSOC ER 1, H372
Acide L-(+)-tartrique	acide L- dihydroxy-2,3- succinique / acide (+)-tartrique / acide dihydroxy- 2,3-succinique, L- / acide tartrique, (+)- / acide tartrique, L-(+)-	N° CAS: 87-69-4	1,5 – 2,5	Lés. Oculaire 1, H318

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rincage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologiste. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Stocker à l'écart des autres matières.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle", Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13, Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles

Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage

5 – 25 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	Gris clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	11 – 12,5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	2,05 – 2,15 g/cm ³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	186,047 – 487,805 mm ² /s
Viscosité, dynamique	400 – 1000
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas d'informations complémentaires disponibles
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Consulter le manuel / la notice d'instructions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

Calcium (1317-65-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

acide citrique (77-92-9)	
DL50 orale rat	11700 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Oral, 7 jour(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))

sulfate de lithium (10377-48-7)	
DL50 orale rat	613 mg/kg de poids corporel (Rat, Experimental value, Oral)
DL50 orale	613 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
DL50 orale rat	330 mg/kg (Rat, Femelle, Éléments de preuve, Oral)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	3400 g/m³
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	0,96 mg/l/4h

Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
DL50 orale rat	2000 – 5000 mg/kg de poids corporel (OECD 423: Acute Oral Toxicity – Acute Toxic Class Method, 14 day(s), Rat, Female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque irritation cutanée. pH: 11 – 12,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux. pH: 11 – 12,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé

acide citrique (77-92-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Non classé
--	------------

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration	Non classé
-----------------------	------------

HIT-FP 700-R, B

Viscosité, cinématique	186,047 – 487,805 mm²/s
------------------------	-------------------------

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Pas d'informations complémentaires disponibles.
--	---

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
------------------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
---	------------

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé
--	------------

Calcium (1317-65-3)	
CL50 - Poisson [1]	> 10000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (rainbow trout))
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Daphnia magna (Water flea))
CE50 72h - Algues [1]	289 mg/l Desmodesmus subspicatus (green algae)
NOEC chronique algues	75 mg/l

acide citrique (77-92-9)	
CL50 - Poisson [1]	440 – 760 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 203, 48 h, Leuciscus idus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)

sulfate de lithium (10377-48-7)	
CE50 72h - Algues [1]	> 400 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Desmodesmus subspicatus, Static system, Fresh water, Read-across)

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
CL50 - Poisson [1]	62,2 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Danio rerio, Static system, Fresh water, Calculated value, Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	19,1 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
CEr50 algues	87,57 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Calculated value, Nominal concentration)
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
CE50 72h - Algues [1]	51,404 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Cell numbers)

12.2. Persistance et dégradabilité

HIT-FP 700-R, B	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
acide citrique (77-92-9)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,42 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,728 g O ₂ /g substance
DThO	0,686 g O ₂ /g substance
sulfate de lithium (10377-48-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable
Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,35 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,42 g O ₂ /g substance
DThO	0,53 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HIT-FP 700-R, B	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
acide citrique (77-92-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 – -1,55 (Valeur expérimentale)

HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

sulfate de lithium (10377-48-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-4,38 (Calculated, 20 °C)
Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,91 (Experimental value, OECD 107: Partition Coefficient (n-octanol/water): Shake Flask Method, 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

acide citrique (77-92-9)	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
sulfate de lithium (10377-48-7)	
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
Hydroxyde de lithium (1310-65-2)	
Tension superficielle	No data available in the literature
Ecologie - sol	Faible potentiel d'adsorption par le sol.
Acide L-(+)-tartrique (87-69-4)	
Tension superficielle	No data available in the literature
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non applicable

DOT

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

HIT-FP 700-R, B

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Calcium (1317-65-3)

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

acide citrique (77-92-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

sulfate de lithium (10377-48-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Hydroxyde de lithium (1310-65-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission 11-10-2025
Date de révision 11-10-2025
Remplace la fiche 08-26-2025

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			General Update.

Autres informations Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315	Provoque irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)



HIT-FP 700-R, B

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Abréviations et acronymes:	
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PE	Perturbateur endocrinien

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.